

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

**FORMATION JUGE N1 GAF**

CIRCULAIRE D'INFORMATION

Saison 2024 - 2025

Lien vers le formulaire d'inscription :

**INSCRIPTIONS CLOSES**

## Date(s) et lieu(x) de formation

DATES	LIEUX	HORAIRES
Dimanche 13 octobre 2024	CREPS de Nancy Salle 105	13h00 - 16h30
Dimanche 20 octobre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Perussel	9h30 - 16h00
Dimanche 10 novembre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Europe	9h30 - 16h00
Dimanche 17 novembre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Europe	9h30 - 16h00
Dimanche 24 novembre 2024	Maison Régionale des Sports Salle Europe	10h00 - 16h00 EXAMEN

# Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## Objectifs de formation

Être Capable de :

- De retranscrire les éléments des programmes nationaux en symbolique
- D'identifier les fautes techniques
- De repérer les fautes d'exécution des éléments de base
- De justifier son évaluation
- D'évaluer l'exécution des programmes nationaux

## Public concerné

Les participants doivent :

- Avoir une licence FFG valide
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se préparer à l'examen

## Durée

L'action de formation continue juge niveau 1 GAF sera d'une durée de 21 heures.

## Contenus

Programme de la formation :

- La symbolique des éléments des programmes nationaux
- Les difficultés des programmes nationaux
- La cotation des programmes nationaux
- La forme technique des éléments des programmes nationaux
- Les droits et devoirs des juges

## Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements

- Salle de formation (cours théorique)
- Étude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par un formateur possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité. Les noms et parcours des formateurs sont disponibles sur simple demande.

### Moyens de suivi et d'évaluation

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par :

- Théorie sans document : QCM
- Pratique vidéo avec documents
- Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

- Merci de vous présenter à l'heure aux horaires de formation
- Il est obligatoire d'assister à l'ensemble de la formation
- Venir avec son matériel de prise de notes (feuilles et stylo) et documents techniques (Programmes **Fédéral A** et **Fédéral B** en version papier à privilégier).  
**Attention : le jour de l'examen aucun ordinateur/téléphone/tablette ne sera acceptée, les stagiaires devront avoir leur programme sur papier.**
- **Prévoir son repas tiré du sac**
- Envoyer l'autorisation parentale par mail ou la donner en main propre au responsable de formation le 13 octobre 2024.



# Comite départemental de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

## Tarification

	TARIFICATION
Frais pédagogiques	40 euros
Frais de dossier	5 euros
<b>TOTAL</b>	<b>45 euros</b>

***Une aide départementale est proposée aux clubs à hauteur de 50%. La demande doit être faite avant le 30 juin 2025***